



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des prix de l'énergie

Question au Gouvernement n° 4728

Texte de la question

HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

M. le président. La parole est à M. Fabien Roussel.

M. Fabien Roussel. La vie chère reste le problème numéro un des Français. Malgré toutes vos belles paroles, des retraités, des salariés, des mamans isolées sont contraints de baisser le chauffage à dix-sept degrés, parce que les factures de gaz et d'électricité restent trop élevées pour des salaires et des pensions toujours aussi désespérément bas. À cela s'ajoute bien sûr la hausse du prix de l'essence.

Des entreprises doivent réduire leurs activités, voire mettre leurs usines à l'arrêt. Dans mon département du Nord, je pense à celles de MG-Valdunes, de LME, d'Ascoval ou encore à la raffinerie Nyrstar arrêtée pour au moins trois semaines. Même les boulangers, dont les fours consomment énormément d'électricité ou de gaz, n'en peuvent plus.

Cela ne peut plus durer ! Il est urgent de reprendre la main sur la fixation des prix de l'énergie, en particulier de l'électricité. Il en va de même pour le gaz, dont le cours augmente à cause de l'escalade guerrière dans laquelle l'OTAN et la Russie nous emmènent en Ukraine ! Quelle honte !

La France produit une électricité nucléaire, décarbonée, en quantité suffisante pour répondre aux besoins du pays,...

M. Jean-Marie Sermier. Eh oui !

M. Pierre Cordier. Avec Brejnev, ce serait différent !

M. Fabien Roussel. ...mais vous préférez obliger EDF à vendre cette électricité nucléaire française à des opérateurs privés qui ne baissent pas les prix et qui se gavent sur notre dos ! Cela représente une perte de 8 milliards d'euros de nature à fragiliser EDF, sans aucune garantie d'une quelconque baisse des tarifs pour les Français !

Quand comptez-vous enfin exclure l'électricité du marché et la confier à un unique opérateur public – EDF –, afin de nous permettre de retrouver notre souveraineté et notre indépendance énergétique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*) Quand comptez-vous enfin favoriser les ménages et les entreprises français plutôt que la concurrence libre et non faussée des traités européens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. Pierre Dharréville. Bravo !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance. Je vais peut-être vous surprendre,...

M. Pierre Cordier. En adhérant au parti communiste ?

M. Bruno Le Maire, ministre . . . car nous n'appartenons pas à la même formation politique, mais ce que vous proposez, c'est exactement et rigoureusement ce que nous faisons. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*) C'est parce que nous partageons à 100 % votre constat que nous n'avons pas voulu, précisément, que les ménages et les entreprises français soient soumis à la logique du marché. Nous sommes le 25 janvier. Dans une semaine, les ménages et les entreprises recevront leur facture d'électricité. S'ils ne découvrent pas, en ouvrant leur enveloppe, que leur facture a augmenté de 35 % à 40 %, c'est parce que le Premier ministre et moi-même avons pris les décisions nécessaires pour que les factures de tous les Français et celles de 1,5 million de petites entreprises n'augmentent pas de plus de 4 %. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens. – Protestations sur les bancs du groupe GDR.*) Aucun autre État européen, je le répète, ne l'a fait.

Vous avez excellemment soulevé un deuxième point en soulignant qu'il ne fallait pas que les fournisseurs « se gavent ». Il est en effet hors de question que l'électricité qu'EDF fournira à prix réduit aux opérateurs pour que ces derniers en répercutent le coût sur les consommateurs – entreprises ou particuliers –, ne bénéficie pas uniquement, exclusivement et définitivement aux consommateurs. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) La Commission de régulation de l'énergie (CRE) et le Gouvernement y veilleront.

Votre troisième question consiste à savoir s'il faut appliquer des tarifs régulés. Bien sûr que oui !

M. Pierre Cordier. Vive le centralisme démocratique ! C'est Brejnev Le Maire !

M. Bruno Le Maire, ministre . Quand le prix de l'électricité est trop bas, EDF s'en plaint, arguant du fait que ces tarifs régulés ne lui permettent pas de réaliser un chiffre d'affaires suffisant. Mais quand le prix de l'électricité explose, tout le monde est bien content que le gouvernement français ait défendu le principe d'un tarif régulé de l'énergie ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. Vive le parti communiste !

M. Bruno Le Maire, ministre . Enfin, à long terme, je partage totalement votre avis : j'ai toujours dit que le marché européen de l'énergie ne fonctionne pas comme il le devrait. Il n'y a aucune raison que le consommateur français paie son électricité au prix marginal d'augmentation de la capacité de production des usines à gaz de l'est de l'Europe : il devrait la payer à hauteur du coût moyen de production de l'électricité nucléaire, à laquelle je crois autant que vous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Jean-Marie Sermier. Ce ne sont là que des constats !

Données clés

Auteur : [M. Fabien Roussel](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4728

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2022](#)